



DOSSIER DE PRESSE - 5 JUILLET 2022

PLAN CLIMAT 2035

AGRIAL PREMIERE COOPÉRATIVE FRANÇAISE CERTIFIÉE PAR LE SBTi

L'organisation internationale Science Based Target Initiative (SBTi) vient de certifier le Plan Climat 2035 d'Agrial. En s'engageant à diviser par deux ses émissions directes de gaz à effet de serre et en réduisant de 35 % son empreinte carbone totale d'ici 2035, Agrial devient la première coopérative française à être certifiée « well below 2° » selon cette organisation portée notamment par l'ONU et l'ONG WWF. Cette certification mondiale de référence démontre que les engagements d'Agrial contribuent à limiter la hausse de la température mondiale à moins de 2°C, conformément aux Accords de Paris.

Fruit d'une réflexion engagée depuis de nombreuses années, le Plan Climat d'Agrial vise à réduire son impact environnemental tout au long de sa chaîne de valeur, de la ferme aux produits finis, en passant par la transformation et le transport. Agrial a soumis fin 2021 ses objectifs de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre auprès du SBTi, articulés autour de quatre leviers : énergies, emballages et déchets, transport et amont.

Gage de sérieux et de crédibilité, le SBTi est une organisation internationale qui offre un cadre indépendant aux entreprises et valide leurs objectifs en ligne avec les dernières avancées de la science sur le climat. Elle se fonde pour cela sur la pertinence des politiques environnementales, des diagnostics et des projets menés pour lutter contre le changement climatique.



L'initiative est le fruit de la collaboration entre l'Organisation des Nations Unies (ONU), le World Resources Institute (WRI), le Carbon Disclosure Project (CDP) et l'ONG WWF (World Wide Fund for Nature). Cette certification place la Coopérative au rang des leaders dans le déploiement de dispositifs concrets et performants en matière de lutte contre le changement climatique. Agrial rejoint ainsi le cercle des grandes entreprises agroalimentaires mondiales déjà certifiées : Ferrero, Nestlé, Mondelez, Carrefour, Arla, McCain...



L'AMBITION D'AGRIAL EN FAVEUR DU CLIMAT LA TRAJECTOIRE 2035

Parce que les agriculteurs travaillent la terre et sont dépendants du climat depuis toujours, la lutte contre le changement climatique est une évidence pour la Coopérative et ses adhérents. Et parce qu'elle est le seul secteur capable de stocker du carbone, l'agriculture est une grande partie de la solution. La préservation du climat ne signifie donc surtout pas moins d'agriculture française, au contraire.

Agrial fait donc de la lutte contre le changement climatique la pierre angulaire de sa démarche de développement durable. Élaboré en 2021 et présentée publiquement lors de l'Assemblée générale du 20 mai 2022, le Plan Climat 2035 d'Agrial vise à structurer cette ambition tout au long de sa chaîne de valeur. Il comporte deux engagements majeurs et complémentaires :

- ▶ Diviser par deux nos émissions directes de gaz à effet de serre d'ici 2035, sur notre périmètre opérationnel (énergies, transport, emballages et déchets...)
- ▶ Réduire de 35 % notre empreinte carbone totale d'ici 2035, par la réduction des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre et par la séquestration additionnelle de carbone, sur l'ensemble de notre périmètre, sur lequel la Coopérative a une responsabilité partagée.

Nos engagements d'ici 2035

Responsabilité directe

**Diviser
par 2**
nos émissions
directes de gaz à
effet de serre

Responsabilité partagée

**Réduire
de 35 %**
notre empreinte
carbone
totale

- 35 en
35 !

« Face aux enjeux sociétaux et environnementaux que nous rencontrons, l'agriculture doit continuer à progresser comme cela a toujours été fait. En tant qu'agriculteurs, nous attendons de notre Coopérative qu'elle nous apporte l'accompagnement et les solutions qui nous permettront de faire évoluer nos pratiques agricoles afin de proposer des productions qui répondent à des attentes de consommateurs en pleine évolution. C'est ainsi que les agriculteurs-adhérents pourront contribuer à la démarche de développement durable d'Agrial. »

Mickaël Lamy

Agriculteur dans le Maine et Loire (49), administrateur et président de la commission développement durable de la Coopérative



« Nos agriculteurs-adhérents travaillent la terre et le vivant en prenant soin des ressources qu'ils utilisent afin de les préserver pour les générations futures. C'est l'essence-même du métier d'agriculteur. Nous nous engageons donc à déployer des activités respectueuses de l'environnement à tous les niveaux de notre chaîne de valeur, des fermes à la distribution des produits alimentaires, en passant par la collecte des productions et leur transformation. »

Sarah Deysine

Directrice du projet coopératif, de la RSE et de la communication



PLAN CLIMAT 2035

DES DÉMARCHES ET CERTIFICATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES QUI APPUIENT NOS ENGAGEMENTS ET NOTRE CRÉDIBILITÉ



Plus de 90% de nos sites agroalimentaires sont dotés d'au moins une certification relative à la qualité, l'hygiène, la sécurité et l'environnement, notamment les normes internationales IFS, BRC, ISO 22000, ISO 26000...

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL



Depuis 2018, Agrial est engagée au sein du Global Compact des Nations Unies, Pacte mondial de responsabilité sociétale des organisations. Par nos engagements, nous cherchons à contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.



Né en 2015 lors de la COP21 à Paris et porté par le MEDEF, le French Business Climate Pledge est un engagement volontaire d'entreprises implantées en France qui agissent concrètement pour réussir la transition vers une économie bas carbone.



La certification mondiale Science Based Targets, initiative de l'ONU en partenariat notamment avec l'ONG WWF (World Wide Fund for Nature), fait référence en matière de trajectoires carbone des entreprises par son ambition et sa solidité scientifique.



LE POINT DE DÉPART

LE BILAN CARBONE D'AGRIAL

6,7 MILLIONS DE TONNES CO₂eq EN 2019

► 4 grands leviers d'action :

► **AMONT & MATIÈRES PREMIÈRES**
5,7 millions TCO₂eq, soit 85,5% des émissions

► **EMBALLAGES & DÉCHETS**
0,4 million TCO₂eq, soit 6% des émissions

► **TRANSPORT**
0,2 million TCO₂eq, soit 3% des émissions

► **ÉNERGIES**
0,18 million TCO₂eq, soit 2,5% des émissions

Autres (immobilisations, autres achats, déplacements...) : 0,2 million TCO₂eq, soit 3% des émissions

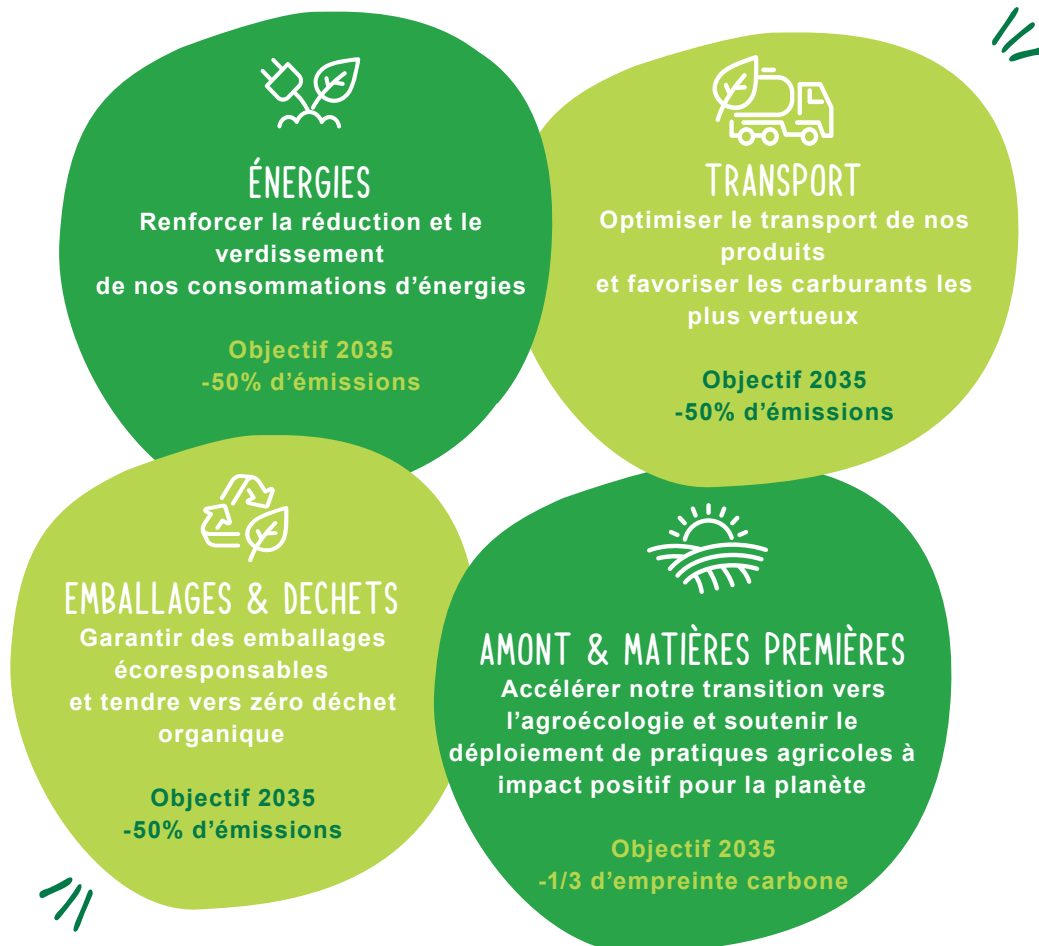
► Le saviez-vous ?

Il existe trois principaux gaz à effet de serre :

- . le dioxyde de carbone (CO₂),
- . le méthane (CH₄),
- . le protoxyde d'azote (N₂O).

L'empreinte carbone s'exprime en équivalent CO₂ : CO₂eq
(CH₄ et N₂O sont ramenés en équivalent CO₂).

Nos engagements sur quatre leviers



AMONT

Un impact
déjà concret

► **450 000 Ha**
de préservation de la
biodiversité chez nos
adhérents, soit près
de **40% des surfaces**
(prairies, haies, forêts...)

► **50 %**
de nos adhérents
utilisent déjà au moins
une solution alternative
à la chimie de synthèse
(biocontrôle...)

► **Plus de 200**
bilans carbone réalisés
chez nos adhérents
de toutes les productions
depuis 2016.



SCAN ME

► **En vidéo**

Le bilan carbone du GAEC
Sainte-Barbe (53)

ACCÉLÉRER NOTRE TRANSITION VERS L'AGROÉCOLOGIE ET SOUTENIR LE DÉPLOIEMENT DE PRATIQUES AGRICOLES À IMPACT POSITIF POUR LA PLANÈTE

► L'agroécologie selon Agrial

L'agroécologie est pour la Coopérative un défi agronomique et zootechnique conduisant à repenser et mettre en œuvre des pratiques et techniques agricoles régénératrices des sols, améliorant la biodiversité et le bien-être animal, afin de mettre en marché des produits à faible empreinte environnementale, tout en revendiquant une agriculture productive et valorisante pour les producteurs d'aujourd'hui et de demain.

Une première gamme de nutrition animale à l'empreinte carbone réduite

Composée de 45 aliments pour les animaux d'élevage (bovins, porcs, volailles), la nouvelle gamme « Nutrition Bas Carbone » représente environ 90 000 tonnes. Ses ingrédients ont été sélectionnés et formulés afin de réduire d'au moins 5 % l'empreinte carbone de l'aliment lui-même, tout en assurant la même qualité nutritive pour les animaux, et ce sans surcoût pour les éleveurs. Pour ce faire, les équipes de la Coopérative s'appuient sur la

base scientifique d'ECOALIM qui attribue à chaque matière première une quantité de gaz à effet de serre émis en fonction de son mode de production, sa provenance et son acheminement. Cette nouvelle gamme entre ainsi dans l'offre de solutions concrètes proposées par la Coopérative à ses adhérents pour les aider à développer une agriculture bas-carbone.

LE BILAN CARBONE du GAEC Sainte-Barbe (53)

L'exploitation de polyculture-élevage a fait progresser son empreinte carbone de 15 tonnes CO₂eq entre 2019 et 2021. Au-delà des leviers activés (vidéo ci-contre), le GAEC Sainte-Barbe retient les quatre indicateurs ci-dessous :



ÉNERGIES

Un impact
déjà concret

► - 6,8 %
de consommations
énergétiques depuis 2016

► 10 %
du mix énergétique
d'Agrial est renouvelable

► 100 %
d'électricité
renouvelable en
Espagne
(soit 10% des
consommations
électriques
du Groupe)



SCAN ME

► En vidéo
Les investissements
réalisés sur le site
de la branche Boissons
à Domagné (35)

RENFORCER LA RÉDUCTION ET LE VERDISSEMENT DE NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES

UN EXEMPLE CONCRET

Une électricité décarbonée et 100 % renouvelable en Espagne

En 2020, les sites espagnols des branches Lait et Légumes et Fruits frais ont souscrit leur contrat d'électricité auprès d'un opérateur fournissant 100% d'énergie verte. Ainsi, la fromagerie Fromandal, les 6 sites légumiers et les 2 sites administratifs bénéficient d'une électricité décarbonée.

Avec une consommation annuelle d'environ 40 000 MWh, l'Espagne représente près de 10% des consommations électriques d'Agrial. Avec cette électricité issue à 100% d'énergies renouvelables, plus de 9 500 T de CO₂ sont ainsi évitées.



EMBALLAGES ET DÉCHETS

Un impact
déjà concret

**GARANTIR DES EMBALLAGES
ÉCORESPONSABLES ET TENDRE
VERS ZÉRO DÉCHET ORGANIQUE**

► **85 %**
d'emballages
recyclables en France

► **44 %**
d'emballages recyclés
en France

► **78 %**
des plastiques agricoles
des adhérents d'Agrial
collectés et recyclés

► **97 %**
de nos déchets
alimentaires déjà
valorisés

► Agrial, première
Coopérative certifiée

« **Entreprise
solidaire**
des Banques
alimentaires »



SCAN ME

► **En vidéo**

La valorisation des
emballages et déchets
au sein de la branche
Légumes et Fruits frais

UN EXEMPLE CONCRET

La filière de recyclage des pots de yaourts à l'infini !

Les 340 000 tonnes de yaourts et desserts lactés par an produits chez Eurial Ultra-frais sont essentiellement faits en polystyrène (PS) ; sans filière de recyclage en France à ce jour, contrairement aux bouteilles en PET.

Pour parvenir à proposer des emballages 100 % recyclables, la branche Lait d'Agrial s'est engagée aux côtés du consortium PS25* pour construire une filière française performante de recyclage du PS.

L'objectif est que tous les pots de yaourt en PS (ou assimilé) au niveau national bénéficient

d'une filière performante de recyclage alternative à l'incinération dès 2023.

Nous visons au moins 70 % d'emballages recyclés et comptons sur les avancées techniques et scientifiques pour parvenir à la régénération d'un matériau recyclé apte au contact alimentaire direct, dans une véritable démarche d'économie circulaire. Les premiers essais ont démarré dès 2020 grâce à la forte mobilisation des acteurs.

* Le consortium PS25 rassemble les entreprises du syndicat des produits laitiers ultra-frais (Syndifrais) ainsi que d'autres acteurs industriels comme Michelin, Citeo...



TRANSPORT

Un impact
déjà concret

► 400 T

CO₂eq/an économisées
grâce à l'optimisation
du transport de
céréales
depuis 2019
(à volume constant)

► 500 T

CO₂eq/an économisées
grâce à la mise en
place d'un système de
pompage électrique pour
2/3 de notre flotte laitière
amont depuis 2018

► 100 %

des chauffeurs
d'Agrial formés
à l'éco-conduite



SCAN ME

► En vidéo

Les avancées au sein
de la collecte laitière
de la branche Lait

OPTIMISER LE TRANSPORT DE NOS PRODUITS ET FAVORISER LES CARBURANTS LES PLUS VERTUEUX

La collecte laitière passe à la vitesse supérieure avec le biocarburant !

Le service de collecte laitière de la Coopérative s'engage depuis de nombreuses années à réduire l'impact carbone de sa flotte de camions grâce à différents leviers. 99 % des kilomètres sont aujourd'hui parcourus par des camions dotés d'une motorisation Euro 6, norme environnementale la plus exigeante, et 60 % des citernes sont équipées de systèmes de pompage électrique, permettant d'éviter la consommation de carburant durant le pompage du lait.

En 2021, la branche Lait a franchi une nouvelle étape en expérimentant ses deux premiers camions roulant au biodiesel B100, permettant de réduire de plus de moitié les émissions de carbone associées aux trajets réalisés, soit l'équivalent de 150 tonnes de CO₂ sur l'année.



À PROPOS D'AGRIAL

Agrial est une entreprise coopérative agricole et agroalimentaire française qui accompagne au quotidien ses agriculteurs-adhérents pour valoriser et commercialiser leurs productions. S'appuyant sur des marques fortes, le Groupe dispose de plus de 100 sites de production implantés dans 11 pays et développe des activités agroalimentaires dans les domaines du lait, des légumes et fruits frais, des boissons et des viandes.

Entreprise engagée, Agrial développe une agriculture responsable et performante et propose aux consommateurs une alimentation sûre, saine et savoureuse. Ensemble, les 12 000 agriculteurs-adhérents et les 22 200 collaborateurs d'Agrial incarnent les valeurs de l'entreprise : pérennité, proximité, solidarité et audace. En 2021, le Groupe a réalisé 6,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Plus d'infos :

www.agrial.com




AGRIAL
*Cultiver nos racines,
s'ouvrir au monde*

CONTACT PRESSE

Clément DECORNE
c.decorne@agrial.com
+33 (0)7 60 98 79 69